Un plan organisé autour de 5 priorités et 13 actions





ACTION 1 : Créer sur l'ensemble du territoire des espaces d'information et d'échange à destination des mineurs et de leur famille



ACTION 2 : Déployer la recherche pour mieux comprendre le phénomène



ACTION 3 : Développer une campagne de sensibilisation grand public



ACTION 4 : Développer la formation des professionnels



ACTION 5 : Améliorer le repérage et le signalement des mineurs en situation prostitutionnelle



ACTION 6 : Agir sur les réseaux sociaux



ACTION 7 : Optimiser la prise en charge des fugues par les professionnels







ACTION 8 : Reconnaître aux mineurs en situation prostitutionnelle le statut de mineur en danger relevant du champ de la protection de l'enfance



ACTION 9 : Créer un dispositif d'accompagnement et/ou d'hébergement dans chaque département pour protéger les mineurs victimes de prostitution



ACTION 10 : Garantir aux mineurs victimes de prostitution un parcours de soins personnalisés dans le cadre du déploiement du réseau des Unités d'Accueil Pédiatrique Enfance en Danger (UAPED)



ACTION 11 : Faciliter les poursuites judiciaires



ACTION 12 : Renforcer la mobilisation des services d'enquête dans le domaine de la cybercriminalité



ACTION 13 : Formaliser la coopération judiciaire auprès des plateformes d'hébergement locatif



PRIORITÉ 05

S'ORGANISER POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS

